

# Bourganeuf info

Le magazine d'information de votre ville



École primaire Marie Curie

## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022

EN PAGE 13



École primaire Martin Nadaud



École maternelle Camille Riffaterre



Vie associative P7



Bourganeuf en images P10



Enfance jeunesse P13



**BOURGANEUF**  
[www.bourganeuf.fr](http://www.bourganeuf.fr)

 Ville de Bourganeuf

**FRACASSO** T.P.  
Fondée en 1966

**TRAVAUX PUBLICS : Pour Particuliers, Collectivités et Professionnels**

<b>TERRASSEMENTS</b>	<b>ASSAINISSEMENTS</b> (Individuels et Collectifs)	<b>AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS</b> (Cours, Chemins ...)
----------------------	---	--

La Grange Bonnyaud - 23400 BOURGANEUF  
 ☎ **05 55 64 03 24** - contact@fracasso-tp.fr - www.ctpl-fracasso.fr

**DE NOUVEAUX SERVICES**  
 ✓ Isolation  
 ✓ Peinture  
 ✓ Plâtrerie  
 ✓ Carrelage

**NOUVEAU**  
**PARBAUD**  
 RÉNOVATION

CONTACTEZ-NOUS  
 05 87 33 00 94

**PARBAUD**  
 Pensez au Ramonage de vos Cheminées et Poêles !  
 c'est aussi les **POÊLES à GRANULES**

**www.parbaud-chauffage.com**  
**05 55 63 55 28** conseil - installation - dépannage  
**LA SOUTERRAINE • BÉNÉVENT • BOURGANEUF • GUÉRET**

Fabricant - Installateur

Profitez des AIDES la Rénovation Énergétique

**Menuiseries Fayette**  
 fenêtres / portes / volets

**www.menuiseries-fayette.fr**

**OUVERT**  
 du Mardi au Samedi, midi et soir !

**RESTO & Pizza**  
 du **STADE**

- MENU OUVRIER** du mardi au vendredi
- PIZZAS** sur place ou à emporter
- CARTE**

8, rue du Champ de Mars - 23400 Bourganeuf  
**05 55 64 27 41**

**S.A.S. PENOT et Fils**  
**Maçonnerie Générale**  
**NEUF ET RENOVATION**

Carrelage Ravalement Plâtrerie Sèche  
 Terrassement Assainissement

**05.55.64.42.08 06.10.33.81.01**  
 sas.penot@gmail.com

1, Bourdaleix  
 23400 St DIZIER LEYRENNE

**ARTISAN** **QUALIBAT**

**BigMat** **LIBRE SERVICE**  
 Matériaux et conseils pour vivre mieux

**ENERGIE FOUL**

**A VOTRE SERVICE**  
**LIVRAISON DE FUEL**  
**AINSI QU'UNE STATION**  
**POUR VOS ENLEVEMENTS**

Gros Oeuvre - Isolation - Couverture - Environnement

**BigMat** **DISTRIMAT**  
 Matériaux et conseils pour vivre mieux

6, Grange Bonnyaud 23400 BOURGANEUF  
**Tél. : 05 55 64 02 21 • Fax : 05 55 64 21 60**  
 Lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 18 h 00  
 Samedi de 8 h 00 à 12 h 00

**DECORUM / TECHNIC**  
 S.A.R.L. DE SALES père & fils

**PLÂTRERIE • PEINTURE • CARRELAGE**

**Tél : 05 55 64 14 93**  
 e-mail : ddecorum@orange.fr

29, rue de Verdun • 23400 BOURGANEUF  
 Fax : 05 55 64 22 89

**RGE**



Edito	3
Conseil Municipal	4>6
Vie des services	6
Vie associative	7
Travaux	8-9
Action sociale	9
Bourganeuf en images	10 / 11
Archives, culture et patrimoine	12
Enfance / jeunesse	13
Vie pratique	14-15
Agenda	15

### Directeur de publication

Régis RIGAUD

### Secrétariat de rédaction

Sandrine FOURGNAUD,  
Isabelle COUTABLE,  
Myrtille MONEDIERE.

### Mise en page

mine-de-crayon.com

### Régie publicitaire

mine-de-crayon.com

### Crédits photos

Myrtille MONEDIERE,  
Pierre-Alain DUTHEIL,  
Marina LEGROS,  
Elisabeth LECLERC,  
Jean-Luc LEFAURE,  
Instants libres,  
Ahmed BENNAAMANE,  
Ingrid HENNEBERT,  
Blandine BETOULLE,  
Daniel LECOMTE,  
Patricia DELAGE.

### Impression GDS Imprimeurs

### Tirage

1500 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé

### Distribution La Poste

ISSN 2430-5359

# Edito ...

Il a fait beau et chaud... mais plusieurs canicules, trop c'est trop... à tel point que l'eau manque partout !

Fin des dispositions liées au COVID et beau temps, il n'en fallait pas plus pour que beaucoup de français partent en vacances et notre cité en a profité.

Un été où les animations, variées, ont trouvé leur public. Les festivités traditionnelles du 14 juillet ont fait le plein, la braderie était de retour, la soirée moules frites a, quant à elle, explosé tous les pronostics en termes de fréquentation ; la fête de la bière a été un succès. Les concerts d'orgue et de violon, le festival précaire (plus de 600 entrées), le cinéma en plein air, parole de conteurs ont eux aussi ravis le public.

Un été où nos rues et ruelles ont été parcourues par nombre de marcheurs et promeneurs sans oublier les jours de marché. Quel plaisir de voir les terrasses des cafés débordant de touristes mais aussi de Bourganiauds enchantés de profiter du soleil et des animations. Le pôle des énergies affiche plus de 800 visiteurs malgré une ouverture qui s'est faite fin mai ; le mécénat en direction des particuliers et entreprises a été lancé.

Les Bourganiauds peuvent se féliciter de la qualité de leur accueil qui nous a été rapportée de nombreuses fois. Beaucoup de ces animations ne sauraient exister sans l'investissement de nombreux bénévoles dont le dévouement est à souligner ; qu'ils en soient ici remerciés.

La fin de l'été, c'est aussi la rentrée des classes. Les effectifs dans nos écoles sont stables et il y a bien un(e) professeur(e) des écoles devant chacune de nos classes.

Côté patrimoine, la première tranche de travaux d'urgence est terminée pour l'église Saint Jean-Baptiste, ce sera chose faite en octobre pour la chapelle Notre-Dame-du-Puy.

**Régis RIGAUD**

*pour toute l'équipe municipale.*

# Conseil Municipal



comptes rendus complets  
sur [www.bourganeuf.fr](http://www.bourganeuf.fr)



## L'essentiel des conseils des 25 mai et 24 août 2022

### 1 - Services assainissement collectif et eau potable

Révision exceptionnelle des tarifs des services  
de l'eau potable et de l'assainissement collectif  
au 1<sup>er</sup> juillet 2022

La société SAUR, dans le cadre de ses contrats de délégation de services, procède à la révision des prix au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Au regard de la situation inédite de cette année marquée par une hausse des prix sans précédent, elle révisera exceptionnellement les tarifs au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

### Travaux d'assainissement et d'eau potable des rues Turgot, de Verdun, des écoles : plan de financement

Les élus ont délibéré favorablement le 25 mai 2022 sur un projet global de travaux s'élevant à 845 348 € HT en sollicitant 65 % de soutien financier, autofinçant ainsi les 290 000 € restants par un emprunt.

Le recours à un prêt de 600 000 € pour financer les travaux à venir sur la période 2022-2024 a également été approuvé lors de cette assemblée. Cette procédure a permis d'obtenir un taux d'intérêt favorable au regard du contexte économique de hausse des taux.

Depuis, à l'occasion d'une réunion de travail avec ses partenaires financiers, il a été signifié que l'accompagnement de ces travaux ne serait possible qu'après la réalisation de schémas directeurs des réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'eaux pluviales. Aussi, la commune se voit dans l'obligation de reporter cette opération car elle ne peut financièrement pas porter seule son coût global. Une réunion publique a été organisée avec les riverains le 13 septembre 2022.

### Adoption des plans de financement pour la réalisation du schéma directeur du réseau d'eau potable et de la procédure de protection des captages de Sendrant 1 et 2

Le 24 août 2022, le conseil municipal a adopté à l'unanimité les plans de financements de ces deux opérations soit 38 475 € HT finançables à 80 %

par l'agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental de la Creuse pour le schéma directeur et 23 422 € HT accompagnés à 75 % par les mêmes partenaires pour la procédure de protection des captages. Les élus délibéreront d'ici à la fin de l'année sur les opérations dédiées à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales.

### Rapports annuels 2021 des services délégués de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de la chaufferie municipale : adoptions à l'unanimité sur les prix et la qualité des services.

- **Eau potable** : 185 517 m<sup>3</sup> produits, 2 908 m<sup>3</sup> importés, 499 m<sup>3</sup> exportés, 1 154 abonnés, 1,95 € TTC/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une facture de 120 m<sup>3</sup>. Bonne tenue des ressources pendant l'épisode de sécheresse 2021.

- **Assainissement collectif** : 110 183 m<sup>3</sup> assujettis à l'assainissement pour 1 008 branchements raccordés et 243 811 m<sup>3</sup> épurés en 2021, 946 abonnés, 2,39 € TTC/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une facture de 120 m<sup>3</sup>. Nécessaire mise en conformité de 2 stations d'épuration associant le traitement des eaux parasites et le raccordement indispensable des habitations pour un meilleur fonctionnement du réseau.

- **Chaufferie municipale** : 8 050 MWh produits, 6 974 MWh vendus, 7 abonnés et 11 points de livraison, 95,9 % d'EnR, prix moyen par abonné de 97,40 € HT/MWh. Année 2021 marquée par des fuites sur le réseau.

### 2 - Finances

#### Souscription d'un emprunt pour réaliser les investissements du budget général

Pour ne pas pénaliser les efforts engagés depuis de nombreuses années pour le désendettement de la ville et de pouvoir anticiper les augmentations des taux d'intérêt, le conseil municipal autorise le Maire à contractualiser un prêt de 500 000 €.

#### Provision 2022 destinée à la construction d'un nouveau centre de secours

Conformément au budget primitif 2022, le conseil municipal adopte la constitution d'une provision de 15 000 € qui vient compléter les 60 000 € déjà provisionnés en 2020 et 2021. La commune reste dans l'attente d'une confirmation de cette opération.

## DÉMOLITION DE LOGEMENTS CREUSALIS

Le 24 août 2022, le conseil municipal, à l'unanimité, a validé la démolition des 8 logements cité Sœur Élise et des 48 logements cité du Petit Bois dont les résidents ont été relogés. Cet accord rappelle à Creusalis son engagement à réaliser trois pavillons sur la Commune.

### Autorisations de vendre des biens fonciers communaux

- Chemin communal de 1 600 m<sup>2</sup> situé au Mas la Fille : validation à 0.17€/m<sup>2</sup>.
- Partie de la parcelle BC 0404 au prix de 10 500 € en faveur du centre hospitalier Bernard Desplas après la démolition du bâtiment Creusalis, cité sœur Élise.
- Site de La Chassagne : 2 648 m<sup>2</sup> pour 7 944 € en faveur de la société TARTIÈRE.
- Impasse de la Voie Dieu : mise à la vente d'une parcelle de 1 182 m<sup>2</sup> constructible au prix estimé par le service des domaines.

### 3 - Enfance / Jeunesse

#### Mise en œuvre du transfert de compétence enfance-jeunesse à la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest

Les élus municipaux ont validé :

- le transfert des personnels de la maison de l'enfant soit 9 agents,
  - la mise à disposition des personnels transférés de l'accueil de loisirs à la commune pour assurer les services communaux de l'accueil périscolaire et de la pause méridienne durant la période scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi),
  - la mise à disposition des personnels techniques de la ville à la Communauté de Communes pour assurer les travaux d'entretien et de petite maintenance du bâtiment,
  - la mise à disposition de l'ensemble des biens immobiliers, mobiliers, emprunts et contrats.
- Pour rappel, ce transfert devant être neutre pour les deux parties, l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes à la commune sera diminuée, pour une année pleine, de 220 582 €.

#### Séjour d'été 2022 de l'accueil de loisirs : participation financière des familles

En partenariat avec l'intercommunalité, deux séjours ont été organisés cet été : un séjour de découverte de la mer à Vendays Montalivet pour les 7-12 ans et un séjour de découverte de la montagne à Super Besse pour les 3-6 ans. Respectivement les prix des séjours s'élevaient à 320 € et 240 € par enfant. Le conseil municipal a validé une réduction des séjours selon le quotient familial des familles soit moins 20 € pour les tranches 1 et 6, moins 15 € pour les tranches 2 et 7, moins 10 € pour les tranches 3 et 8, réduction cumulative avec les coupons vacances MSA et les pass temps libres CAF. Ainsi les enfants ont pu profiter de 5 jours de vacances pour des coûts compris entre 120 € et 320 €.

#### Aides financières individuelles pour les voyages scolaires des élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Jean Picart Le Doux résidant à Bourgneuf

À compter de l'année scolaire 2022-2023, les élus ont validé l'octroi d'un accompagnement financier limité à un versement par enfant et par an selon les quotients familiaux suivants :

- de 0 à 400 € : 30 % du coût du séjour plafonné à 75 €.
- de 401 à 700 € : 20 % du coût du séjour plafonné à 50 €.
- de 701 à 1 000 € : 10 % du coût du séjour plafonné à 25 €.
- pas de participation au-delà.

## 4 - Ressources Humaines

### Mise à jour du tableau des effectifs

Suppression des postes liés à la compétence enfance-jeunesse soit un effectif désormais à 34 agents titulaires (33,5 ETP), 1 apprenti (service technique), 1 chargé de projet (pôle des énergies).

### Participation prévoyance et santé au bénéfice des personnels

Malgré l'allègement des obligations prévues par le décret du 20 avril 2022, les élus confirment une participation progressive pour atteindre 20€ mensuels au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour la prévoyance et 25€ par mois au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour la partie santé.

## 5 - Équipements municipaux et écoles

### Église Saint-Jean-Baptiste

- Validation d'un conventionnement avec la Fondation du Patrimoine pour la mise en place d'une souscription publique à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> phase des travaux de restauration de l'église soit 1 040 000 € HT.
- Validation de la modification du plan de financement prévisionnel soit un accompagnement de la DRAC et de la Région Nouvelle Aquitaine laissant un reste à charge communal de 296 000 € (28.46 %).

### Gymnase Mady Moreau : plan de financement prévisionnel

Dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, la commune porte une action de centralité relative à la réhabilitation du gymnase municipal. Une intervention urgente sur les ouvrants par l'entreprise Fayette, doit être réalisée fin octobre 2022. Les élus ont validé une enveloppe de 367 100 € HT de travaux et sollicitent le Conseil Départemental de la Creuse, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, les fédérations sportives et l'État (via la DETR) à hauteur de 66 %.

## 6 - Culture et patrimoine

### Installation d'une micro-folie au pôle des énergies renouvelables : candidature de Bourgneuf

Ce dispositif s'inscrivant parfaitement dans la politique menée relative à l'accès à la culture au plus grand nombre, les élus ont délibéré favorablement pour le dépôt d'un dossier de candidature. Ainsi, ce programme de politique culturelle porté par le ministère de la Culture et coordonné par la Villette, proposera des contenus culturels ludiques et technologiques gratuitement pour tous les publics. La micro-folie proposera :

- un musée numérique réunissant plusieurs milliers d'œuvres en visite libre ou en mode conférencier grâce à des équipements adaptés (ordinateur, écran, tablettes, casques...),
- un espace de réalité virtuelle.

### Site Patrimonial Remarquable (SPR)

La commune de Bourgneuf a délibéré en juin 2017 sur la création d'un SPR à la suite de son éligibilité à la marque « Petites Cités de Caractère » le 12.10.2016. Le SPR vise à protéger les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présentent un intérêt public. La procédure consiste dans un 1<sup>er</sup> temps à classer le site en déterminant le périmètre

concerné par un travail concerté avec l'État et plus particulièrement l'Architecte des Bâtiments de France et la conseillère en architecture de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Une enquête publique sera menée et un arrêté du ministère de la Culture validera le classement. Dans un 2<sup>ème</sup> temps, un outil de gestion sera élaboré qui se substituera au Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le périmètre défini. Cette compétence étant désormais dévolue à l'intercommunalité, les élus valident sa sollicitation et dans le cas d'un refus de celle-ci à mener cette procédure, demande à la Communauté de Communes de lui déléguer la compétence.

## 7 - Adressage, voies et numérotations

Désormais, la loi impose à toutes les communes de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits. Cela passe par la création d'une base adresses locales. Ce travail d'envergure sera mené sur l'exercice 2023. Récemment, pour donner suite à la mise en vente de biens, le service de la direction générale des finances publiques a signalé des anomalies sur le secteur de la Chaume et des Bordes. C'est pourquoi les élus se sont prononcés sur la dénomination des lieux et ont confirmé la numérotation en place. Les riverains seront informés individuellement de l'adressage.

IDENTIFICATION	NUMÉROTATION
Route de la Chaume (départ de la RD912 jusqu'au lieu-dit Mas la Chaume)	Numéros 1, 1bis, 1 ter à 29 côté droit de la voie Numéro 2 côté gauche de la voie
Le Mas la Chaume (du panneau du lieu-dit jusqu'à la Petite Chaume)	Numéro 1 côté gauche de la voie
La Petite Chaume	Numéros 1 et 3 côté gauche de la voie Numéros 2,4 et 6 côté droit de la voie
La Chaume (voie sans issue - château de la chaume)	Numéro 1
Chemin des Bordes (départ de la RD 912 jusqu'au chemin communal)	Numéros 2 à 10 côté gauche de la voie Numéros 1 et 2 côté droit de la voie

## Vie des services

### MAISON DE L'ENFANT

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, les services petite-enfance (crèche, lieu d'accueil enfants-parents, relais d'assistantes maternelles) et l'accueil de loisirs extra scolaire (y compris l'accueil du mercredi) sont gérés par la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest.

La commune de Bourgneuf continue à proposer le service périscolaire du matin et du soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et de la pause méridienne. Un(e) animateur(trice) est également présent pour le transport scolaire sur le trajet « centre de loisirs-école maternelle ». Pour les familles et les enfants, rien ne change. Bien que l'ensemble des agents soit désormais personnel intercommunal, Anne, Grégory,

Joséfa, Octavia, Amandine sont toujours présents pour les petits et Cyril, Peggy, Jimmy et Laura accueillent les plus grands accompagnés de deux nouvelles collègues.

Les agents du centre de loisirs durant les missions périscolaires sont mis à la disposition de la commune et poursuivent l'application de la politique municipale. Pour toutes questions relevant de ces services municipaux, merci de contacter Cyril PETITCOULAUD, Responsable du centre de loisirs au 05 55 64 26 81 ou la mairie au 05 55 64 07 61.

### MOBILITÉ DU PERSONNEL

À la suite du départ d'Isabelle RIMOUR, Alexandra POITTE, agent d'entretien des locaux, a intégré la commune au 1<sup>er</sup> juillet 2022 sous contrat à durée déterminée.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations à l'échelle du territoire intercommunal s'est tenu le 10 septembre au hall Rouchon Mazérat. L'Harmonie municipale a ouvert les festivités. Ainsi, 45 associations du territoire dont 25 de Bourganeuf étaient présentes. Une centaine de personnes sont venues prendre des informations. Le groupe Eyo'nle a animé cette manifestation, le temps d'un apéritif.



Ce même jour, Christiane Ribière, présidente de l'association Lou Chami Bourganiauds, s'est vu remettre par Monsieur le Maire, Régis RIGAUD, la médaille de bronze du tourisme. Cette cérémonie a permis de remercier également l'ensemble des membres de l'association pour leur investissement pour le territoire.



## COMITÉ DE JUMELAGE



Du 4 au 11 juin, nous avons eu le plaisir partagé de retrouver nos amis allemands qui ont participé à l'enjambée creusoise et ont profité de belles randonnées organisées par le comité de jumelage. Ils ont également visité le pôle des énergies nouvellement inauguré.

Le week-end du 2 au 4 septembre, la fanfare des jeunes de Zirndorf est venue animer la fête de la bière et de la choucroute, accompagné de l'harmonie municipale. L'ambiance était au rendez-vous de cette fête, et le succès de la manifestation revient à l'engagement des bénévoles de l'association.

## LES VOIX DU THAURION



Créée en 2014, la chorale de Bourganeuf, « Les Voix du Thaurion », réunit aujourd'hui seize choristes sous la direction de leur Chef de Chœur, Thierry Meunier.

Réparti en quatre pupitres (basse, ténor, alti et soprano), le groupe explore à cappella les chants du monde de toutes époques. Les répétitions ont lieu chaque jeudi (hors vacances scolaires) de 19h45 à 21h45 à la salle Cauvin à Bourganeuf.

Chaque année, « Les Voix du Thaurion » se produisent en concert dans les églises du département (en 2022 au Monteil au Vicomte, à Saint-Hilaire le Château, à Saint-Martin Château et à Bourganeuf).

Présents au Forum des Associations le samedi 10 septembre à Bourganeuf, les choristes, qui se sont relayés toute la journée, ont pu rencontrer et échanger avec un public curieux, intéressé, voire professionnel. Des projets ont d'ores et déjà été envisagés.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux choristes (spécialement sur les pupitres ténor et alti) qui voudraient nous rejoindre pour ce partage musical. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Email : [lesvoixduthaurion@outlook.fr](mailto:lesvoixduthaurion@outlook.fr) ;

Tél : 06 10 28 40 88 / 06 25 06 18 96

## PARTAGE DE LECTURE(S)

Les rencontres d'échange ont repris lundi 5 septembre. Rendez-vous pour les prochaines à 18h au Centre Alain Gouzes le 3 octobre, le 2 novembre et le 5 décembre. Nos animations estivales : deux marchés + deux soirées Travail à la ferme à l'écomusée Le 3<sup>e</sup> Copeau + une soirée Aïmons toujours Aïmons encore à l'église, avec le musicien Pierre Astor. Cinq lectrices commencent la préparation de la Nuit de la Lecture du samedi 21 janvier 2023, en partenariat avec le bibliothécaire.

## PLAN DE PROPRETÉ DE LA VILLE DE BOURGANEUF

Consciente de ses manquements mais également des moyens humains, matériels et financiers dont elle dispose, la commune s'est dotée d'une

balayeuse afin de nettoyer au mieux la ville. Ainsi, et après une période d'essai estivale, le **plan de balayage** qui suit est mis en place.



Le stationnement sera interdit afin de permettre le passage de la balayeuse et la verbalisation possible par les services de gendarmerie.

SECTEURS	FRÉQUENCE ET JOURS D'INTERVENTION	RUES ET ESPACES CONCERNÉS
Centre-ville	1 fois par semaine, <b>le mercredi</b>	Places du mail et de l'hôtel de ville Rues Zizim, Verdun, Turgot, Viviani, Butaud, du Puy, Petit Bois, Girardin, du Pont, Klébert-Chapoux
	1 fois tous les 15 jours, <b>le mardi, jeudi ou vendredi</b>	Places de l'étang, de l'Arrier, du champ de foire, rue des fossés du Billadour Rues de l'Arrier, Billadour, Étang, Fossés du billadour, Fossés du puy, Lastic, Marcel Deprez
Quartier Est	1 fois par mois, <b>le mardi, jeudi ou vendredi</b>	Place Tournois, Rues des écoles, Joliot Curie, Jules Dumont, La voie Dieu, Georges Bizet, Hector Berlioz, Chemin des écoles, Maurice Rollinat, Vellevue, Victor Hugo, François Villon, Sœur Élise, Paul Éluard, de la Résistance, Gaston Chazette, de Limoges
Quartier Ouest		Parking rue du Puy Rues du cimetière, Chaume, Jean Jaurès, Prairies, République, Roche, Pré Piquet, Guéret, Bénévent, Gare
Quartier Nord		Place de la Chapelle du Puy, parkings de la cascade, Martin Nadaud, Maison de l'enfant Rues du champ de mars, Colonel Coutisson, Côte, Haras, Verger, Félix Henri Truffy, Émile de Girardin, Chataigneraie, Claude Monet, Maurice Utrillo, Auguste Renoir, Paul Gauguin, Pablo Picasso, Pierre d'Aubusson, Route de Royère, Cascade, Eymoutiers

Le ramassage des poubelles de la ville s'effectue tous les vendredis, y compris sur le site du Verger, cimetières, squares et stade.

Les sanitaires publics de la Place de l'Étang sont nettoyés tous les mardis et vendredis. Programmation de la réalisation de nouveaux sanitaires fin 2022-début 2023 en lieu et place de ceux existants.

ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS	
PÉRIODES D'INTERVENTION	SITES CONCERNÉS
<b>Mai - Juin</b> Coupe de sécurité fauchage partiel en bordure immédiate de chaussée	Routes de Royère, de Limoges, Les Planèzes.
<b>Juillet - Août</b> Coupe de sécurité fauchage sur 2 largeurs en bordure de chaussée	<b>Les villages :</b> Bouzogles, La Régeasse, Les Merlandes, Les Bruges, Les Graules, Le Brugeaud, Le Placin, Le Chezeau, Route de Perlaurière, Route de la Chaise, Pisciculture, La Chaume, Route du relais, Rampiegeas, Montalescot, Chaumont...
<b>Septembre - Octobre</b> Fauchage tardif sur emprise totale de l'accotement y compris talus, fossés et délaissés	

Préalablement à la communication du plan d'entretien des espaces verts, des haies : arbres et végétaux seront réaménagés ou supprimés pour des raisons sanitaires mais également de rationalisation des surfaces.

Une communication spécifique sera distribuée pour évoquer le plan propreté de la ville de Bourgneuf et pour rappeler que nous sommes tous concernés par l'image de notre cité.

## VOIRIE, TRANSPORT ET STATIONNEMENT

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle des travaux de voirie et mobilier urbain, il a été procédé à l'installation de barrière de sécurité sur la portion du pont de Limoges. Celles-ci seront agrémentées ultérieurement de jardinières.

La ville, déjà détentrice d'une borne de rechargement électrique pour véhicules, se voit doter de deux autres bornes par le Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse : l'une place de l'étang et l'autre sur le parking face au pôle des énergies.

Afin de remédier au stationnement abusif et à la présence de véhicules non circulables dans certains quartiers de la ville, la commune vient de contractualiser pour une prestation de fourrière. Ainsi, après avoir contacté les propriétaires et sans réponse de leur part, soit le service de fourrière sera mandaté pour l'enlèvement des véhicules, soit une intervention sera engagée pour la destruction des épaves. L'ensemble de ces interventions sera diligenté aux frais des propriétaires. La gendarmerie pourra également verbaliser et demander l'intervention du service de fourrière.

La réfection de la bande de roulement du chemin privé Sagnat Marty a été réalisée comme convenu avec les riverains lorsqu'ils ont acté le souhait de maintenir cette voie privée et non circulaire.

L'éclairage public sera prochainement coupé.

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le stade municipal ainsi que l'espace tennistique ont été équipés d'un éclairage adapté et conforme aux directives des fédérations sportives. Coût global des opérations : 118 900 € soit un reste à charge pour la commune de 62 700 €. Des travaux complémentaires seront nécessaires pour sécuriser le talus entre les deux équipements.

Il est rappelé aux usagers d'utiliser l'éclairage dans le respect du voisinage et de la bonne gestion des deniers publics.

## Action Sociale

### POINT ACCUEIL RELAIS

Le lieu d'accueil relais des victimes de violences accueille, écoute, accompagne, informe et oriente. Il est situé à la mairie de Bourgneuf, Place de l'Hôtel de Ville. Téléphone : 06 31 89 68 07 e-mail : accueil-social@bourganeuf.fr.

Permanences : Lundi de 14h à 16h et Mercredi de 10h à 12h30 ou sur rendez-vous selon les besoins. Le CIDFF assurera des permanences juridiques à la mairie le 2<sup>ème</sup> lundi matin et 3<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois de 9h30 à 12h30. (Des permanences emploi sont présentes au CAVL Agora).

## ÉCOLES

Un abri de patience vient d'être installé à l'école Marie Curie. Les travaux de réfection des sanitaires de l'école Martin Nadaud vont prendre du retard. En effet, après destruction du bâtiment existant, il s'est avéré nécessaire de réaliser une étude de sol. Celle-ci préconise des travaux supplémentaires obligatoires pour la stabilité de la structure qui génèrent un retard dans le déroulement du chantier.

## PATRIMOINE

La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'urgence de la chapelle du Puy sont terminés avec un autofinancement communal de 177 000 €. La commune réfléchit au classement de cet édifice afin de pouvoir bénéficier d'accompagnement financier pour mener à bien la 2<sup>ème</sup> et dernière tranche de travaux. Dans le même temps, les travaux d'urgence de l'église Saint Jean-Baptiste se sont également achevés. La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de restauration du clocher devrait commencer en 2023 suite à l'obtention du soutien financier de la DRAC (60 %) et de la Région Nouvelle Aquitaine (15 %). Un mécénat via la Fondation du Patrimoine doit compléter le financement des travaux.

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM) ET PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL (PSC)

La ville est désormais dotée de ces deux documents de communication et d'information pour faire face aux risques majeurs et à leur gestion. Des dépliants d'information sont disponibles en mairie et un affichage présent dans l'ensemble des équipements communaux. Afin de vérifier la mise en œuvre du PSC, la commune, accompagnée notamment du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et de la brigade de gendarmerie, envisage un exercice grandeur nature au cours de l'année 2023 autour du risque inondation. Elle en fera la demande auprès de la Préfecture de la Creuse. La population sera informée de la date et sollicitée pour y participer.

Le planning familial 19 est également présent sur rendez-vous – Tél 07 87 83 22 49. ARAVIC-France Victimes 23 tient une permanence le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 9h à 12h. Sur rendez-vous au 05 55 52 39 81

## UNE SOLUTION SANTÉ PROPOSÉE

Afin d'améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, la commune de Bourgneuf a signé un partenariat avec l'association Mut'Com'. Des flyers de présentation de cette mutuelle communale seront prochainement distribués.

## LA FÊTE NATIONALE EN IMAGES

### FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET



CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE DANS LE SQUARE DE LA RÉPUBLIQUE



CONCERT ET BAL POPULAIRE AVEC L'ORCHESTRE CERBELLAUD



Harmonie municipale

## EXPOSITIONS ESTIVALES

Plusieurs expositions autour de la peinture, de la photographie, du dessin, des émaux sur cuivre, des bijoux ... se sont déroulées à la Tour Lastic et dans la salle Marcel Deprez durant les mois de juillet et août.

D'autres expositions vous attendent à la mairie jusqu'au mois de novembre (*voir la page agenda*).

## ANIMATIONS DU MARCHÉ



Deux déambulations musicales ont été organisées par la commune pendant l'été lors du marché hebdomadaire. Ainsi les passants ont pu réaliser quelques pas de danse grâce à l'orchestre Cerbellaud et au Duo Eva.

Le 20 juillet, France bleu est venu au plus près des étals et a diffusé des émissions en direct. Deux temps de lecture ont été proposés par Partage de lecture(s) au Théâtre de Verdure où les lectrices ont distillé des textes et enchanté les visiteurs y compris les enfants.

## CONCERT D'ORGUE

Une trentaine de personnes ont assisté au concert d'orgue et de saxophone avec Pierre Astor (orgue) et Pierre Decouchant (saxophone) dans l'église Saint-Jean-Baptiste.

## MUSIQUE À LA SOURCE



Un concert éblouissant avec des virtuoses « Trio Sypniewski », un trio de cordes à l'église Saint-Jean-Baptiste. Au programme : Beethoven, Dohnanyi, Kodaly...

## FESTIVAL PRÉCAIRE



Le festival précaire lors de sa 2<sup>e</sup> édition à Bourganeuf du 2 au 12 août a permis au public de bénéficier d'un spectacle gratuit et différent chaque soir. Il a réuni plus de 500 personnes.

## CINÉMA EN PLEIN AIR



Le comité des fêtes et l'ensemble des commerçants ont organisé une soirée « moules frites » géante dans la bonne humeur et ce en avant-première de la projection gratuite « Les Minions » initiée par la municipalité sur la place du mail.

## « AIMONS-NOUS, AIMONS-NOUS TOUJOURS »



Bourganeuf s'est offert une parenthèse amoureuse avec des lectures, sur le thème de l'amour, par Partage de lecture(s), accompagnée en musique par Pierre Astor. A cette occasion, le public a pu découvrir l'orgue de Bourganeuf sur lequel Pierre Astor a joué quelques morceaux au sein de l'église Saint-Jean-Baptiste.

## JAZZ NOMADE



Le mardi 23 août, la place de l'Hôtel de ville a pris des airs de la Nouvelle Orléans. Le groupe Caïman Swing a enflammé et envoûté un public venu en nombre.

## BALADE CONTÉE



La commune de Bourganeuf, en partenariat avec l'association Conte en Creuse, a accueilli le conteur Stéphane Ferrandez. Une centaine de personnes a foulé le site du Verger qui s'est transformé, le temps des contes, en forêt du mont Kurama. Des personnages hauts en couleurs sont apparus grâce à la magie et au talent de notre raconteur d'histoires. Avec une pincée d'humour, les spectateurs ont été conquis.

Le groupe d'élus « Archives » issu de la commission « culture » a travaillé sur les archives existantes et non réglementaires pour réunir une « mémoire évènementielle de Bourgneuf ». Ils vous font part ici de quelques pans de mémoire conservés et sans doute oubliés.



### LE TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE À BOURGNEUF (19<sup>ÈME</sup> TRANCHE) DU 3 JUIN 1953

La loterie nationale française, « descendante » de la Loterie royale de France, est créée en 1933 pour l'aide aux invalides de guerre, aux anciens combattants et aux victimes de calamités agricoles. En 1976, c'est un nouveau jeu, le loto, organisé par la Française des jeux, qui la remplace. Le tirage du 3 juin 1953, à Bourgneuf, projet du sénateur-maire, Gaston Chazette, fut agréé en 1953 par le ministre de l'Économie et des Finances.

De nombreuses dispositions furent stipulées par le secrétaire général de la loterie nationale afin que l'événement ait lieu : du podium couvert aux éclairages, en passant par la distribution des places. Le mercredi 3 juin à 20h30 au « champ de foire du château », 6 pupilles de l'État désignés par le Ministère de la santé, assistés de 6 enfants de Bourgneuf, ont participé à ce tirage (leur repas prévoit « des bonbons et des oranges pour le retour » vers Guéret sans doute). Ils doivent avoir une taille au minimum de 1,6 m et être habillés en costumes folkloriques. Un copieux spectacle agrémenté ce tirage comme préconisé par le ministère. « Le public est admis par le jeu du service d'ordre (entrée gratuite) ».

D'autres demandes en 1957 et 1973 n'eurent pas le même succès.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022, la Bibliothèque Municipale modifie ses horaires  
Mardi : 14h – 18h  
Mercredi : 9h30 – 12h et 14h – 18h  
Vendredi : 9h30 – 12h et 15h30 – 18h30  
Samedi : 9h00 – 12h

### - À NOTER DANS VOS AGENDAS -

**Babille lecteurs, les vendredis 21 octobre, 18 novembre et 9 décembre 2022 de 10h à 11h.**

Venez partager un moment convivial avec votre « tout petit » autour de comptines, de petites histoires et bien d'autres surprises à la Bibliothèque Municipale. Accompagnés de leur papa, leur maman, leurs grands-parents ou de leurs assistantes maternelles, les enfants se retrouvent pour partager de bons moments pendant 45 minutes. Gratuit. A destination des 0-3 ans. Réservation conseillée au 05 55 64 09 85 ou par mail : [bibliotheque@bourgneuf.fr](mailto:bibliotheque@bourgneuf.fr)

**La prochaine exposition sera consacrée à l'artiste Jao. L'exposition s'intitule « Télescopages » du 3 novembre au 14 décembre.** L'artiste sera présent pour présenter son travail. Il évoquera sa manière de construire son visuel et comment se fait le choix du thème retenu. Rendez-vous le **3 novembre à 17h30.**

**Nuit de la lecture à Bourgneuf, le samedi 21 janvier 2023 à 20h30,** autour du thème de la peur.

## PÔLE DES ÉNERGIES



Depuis son ouverture, le 26 mai dernier, le Pôle des Énergies a enregistré environ 800 entrées. Ce lieu de réflexion, mais également de démonstration, sur les énergies renouvelables met en évidence le mix-énergétique qui est à l'œuvre. Afin de poursuivre le développement de ce pôle. La commune souhaite procéder à la rénovation de la partie hydroélectricité, l'aménagement d'un sentier le long du bief ou encore celui des espaces extérieurs. Pour concrétiser ces projets, la commune a lancé un mécénat, ouvert à tous.

Vous soutenez les énergies renouvelables.  
Vous soutenez les projets innovants.  
Soutenez le Pôle des Énergies et devenez mécène !  
Le mécénat donne lieu à d'intéressantes réductions d'impôts.

TOUTES LES INFOS SUR  
[WWW.POLEDESENERGIES.FR](http://WWW.POLEDESENERGIES.FR)

## ÉCOLE MATERNELLE CAMILLE RIFFATERRE



### TOTAL EFFECTIFS : 82 ÉLÈVES

Mme Virginie DEL NEGRO TPS-PS : **15 élèves**

Mme Alexia SEGUY GS : **17 élèves**

Mme Christiane ROURRE remplacée par Mme Axelle LAFITTE GS : **18 élèves**

Mme Nathalie RIAUBLANC PS MS : **16 élèves**

Mme Marie MOURIER (Directrice par intérim) MS : **16 élèves** et Mme Charlotte LEONETOUT (le mardi)

## ÉCOLE PRIMAIRE MARTIN NADAUD

### TOTAL EFFECTIFS : 50 ÉLÈVES

Mme Elodie VERDEYME CPA : **10 élèves**

Mme Claude BECK CP B : **10 élèves**

Mme Gaëlle PRADIGNAC CE1 A : **14 élèves**

Mme Prisca MISSIOUX (Directrice) CE1B : **16 élèves** et Mr COUBRET Fabien (le jeudi)

## ÉCOLE PRIMAIRE MARIE CURIE

### TOTAL EFFECTIFS : 76 ÉLÈVES

Mme Audrey GUERY CE2 -CM1A : **18 élèves**

Mme Claire BOULESTEIX CE2 - CM1 B : **19 élèves** et Mme Camille MADELAIN (les lundi et mardi)

Mme Carole BENTOUMIA CM1-CM2 : **18 élèves**

Mme Sandrine DURBIN (Directrice) CM2 : **21 élèves** et Mme Ophélie SOLEILHET (le jeudi)

## RÉFECTION DES SANITAIRES À L'ÉCOLE PRIMAIRE MARTIN NADAUD

Pour pallier l'absence de toilettes dans l'enceinte de l'établissement durant les travaux de réfection, la commune a sollicité la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest, désormais gestionnaire de l'accueil de loisirs, afin de pouvoir utiliser les toilettes du centre.

## MENUS

Consultez les menus des différentes écoles de Bourganeuf (maternelle, primaires) en ligne sur le site internet : [www.bourganeuf.fr](http://www.bourganeuf.fr)

## SORTIES DE LA PETITE ENFANCE

Par un temps clément, le Multiaccueil, le lieu parents enfants et le CAVL Agora ont organisé une sortie Familles au parc Bellevue à Limoges le mercredi 23 juillet. Ce moment convivial a réuni une vingtaine

de familles. Fin juillet s'est déroulé un spectacle « Mais qui a mangé les fleurs de Barnabé ? » de la compagnie « Lézards Vivants », accompagné d'un goûter, qui a enthousiasmé les enfants et parents pour clôturer cette saison. Dorénavant, retrouvez les activités du Multiaccueil et du Lieu d'accueil parents enfants sur le site internet de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest.

## ACCUEIL DE LOISIRS

Forte de la nouvelle fresque réalisée par les enfants avec l'artiste Mako Moya fin juin, l'équipe de l'accueil de loisirs a accueilli sur la saison estivale 106 enfants. De nombreuses activités au programme : ateliers créatifs, visite du pôle des énergies, poterie, cuisine, grands jeux, jeux sportifs, sorties à Vassivière, sortie au parc des loups de Chabrières, ferme pédagogique, vélo et festival précaire. Le séjour pour les 7-12 ans à Montalivet en partenariat avec l'Accueil de loisirs d'Ahun, a fait carton plein. Au programme : soleil, océan et activités plein air : char à voile, découverte de l'écosystème marin et surf sur les vagues de l'océan atlantique. Version montagne, le séjour à Super Besse pour les 3 à 6 ans a également séduit les enfants. Découverte du massif du Sancy, promenade en montagne et découverte de la nature étaient au programme.

## QUARTIERS D'ÉTÉ ET ESCALADE



Tout au long du mois de juillet, des animations ont été proposées au pied des immeubles HLM en partenariat entre le CAVL Agora et la ville de Bourganeuf. Une quinzaine d'enfants se sont essayés à plusieurs activités : zumba, course d'orientation, radio, mime à la chaîne... Une opération « j'embellis mon quartier » a été réalisée. Deux séances de « Frimoussie » (portrait en 5 min chrono où l'on chuchote des poèmes) ont ponctué ces après-midis en partenariat avec la bibliothèque municipale.

Deux séances d'escalade ont été programmées par le CAVL Agora en partenariat avec l'association Club Alpin français de la Creuse, section bourganiaude. 8 enfants ont pratiqué sur le site du Verger.

## COLIS DES AÎNÉS

Comme chaque année, un colis de Noël va être distribué par la municipalité aux personnes résidant sur la commune de Bourganeuf, âgées de plus de 65 ans, sous conditions de ressources. Les inscriptions sont à effectuer avant le 15 novembre 2022 auprès du bureau d'accueil de la Mairie de Bourganeuf. Merci de bien vouloir vous munir de votre dernier avis d'imposition (2022 sur les revenus 2021). Renseignements au 05 55 64 07 61 ou par mail : [contact@bourganeuf.fr](mailto:contact@bourganeuf.fr)

## GOÛTER DES AÎNÉS

Le goûter des aînés est prévu le samedi 7 Janvier 2023 à 14h (sous réserve des conditions sanitaires). Renseignements auprès de la mairie au 05 55 64 07 61

## SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Nouveau ! Prélèvements automatiques pour le service de portage de repas à domicile. Si vous bénéficiez de repas à domicile préparés et livrés par l'EHPAD de Royère-de-Vassivière, vous pouvez dorénavant choisir d'opter pour le prélèvement automatique.

Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec le CCAS de Bourganeuf afin de remplir une autorisation de prélèvement. Informations : 05 55 64 07 61 ou [contact@bourganeuf.fr](mailto:contact@bourganeuf.fr)

## MARCHÉ - TRANSPORT À LA DEMANDE

Vous rencontrez des difficultés pour vous rendre au marché le mercredi matin, un transport est mis en place par la mairie. Un circuit est organisé par le transporteur. Venez vous inscrire à l'accueil de la mairie. Une carte de transport « marché » vous sera délivrée. Plus d'informations : 05 55 64 07 61 [contact@bourganeuf.fr](mailto:contact@bourganeuf.fr)

## UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ

Dans le cadre du plan de relance national, notre territoire accueille depuis un an Marie DUBOIS, conseillère numérique. Il s'agit de rendre accessibles à tous et gratuitement les usages du numérique. L'ensemble des démarches administratives se font en ligne. Il est donc primordial d'aller de l'avant et de s'ouvrir au monde digital.

Ouvert à tous, sans condition, et gratuitement, ce nouveau service répondra à toutes les questions touchant à internet et son matériel. Venez découvrir, demander, questionner, chercher des infos utiles, vous divertir et apprendre avec Marie DUBOIS !

### PERMANENCE :

- Les mercredis à compter du 14 septembre de 14h à 17h à la Maison de la famille.
- Les mercredis matins au CAVL Agora

Il est préférable de contacter directement la conseillère numérique pour une prise de rendez-vous.

Contact : Marie DUBOIS [madubois@creuse.fr](mailto:madubois@creuse.fr)  
ou 06 76 41 54 69

## IMPÔTS FONCIER BÂTI ET NON BÂTI

Bon nombre de nos concitoyens ont constaté la hausse du net à payer.

La 2<sup>ème</sup> baisse des taux communaux (50.44 % au lieu de 51.08 % sur le bâti et 111.44 % au lieu de 112 ; 85 % sur le non bâti) n'a donc pas eu l'effet escompté.

En effet, l'État a augmenté la base foncière taxable de 3.4 % et le taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a progressé de 0.50 %.



BOURGANEUF

## CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2022



La remise des prix s'est déroulée le 12 septembre à la mairie en présence de nombreux élus et participants. Les lauréats de cette année sont :

### 1 - MAISON AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE DE LA RUE :

Monique GIBARD (1<sup>er</sup> prix)  
Françoise BARBIERI (2<sup>ème</sup> prix)

### 2 - BALCON OU TERRASSE :

Joëlle RIBIERE (1<sup>er</sup> prix)  
Sylvie AUBERT (2<sup>ème</sup> prix)

### 3 - FENÊTRE OU MUR :

Jacqueline JOUANNETAUD (1<sup>er</sup> prix)  
Myriem DELACOUR (2<sup>ème</sup> prix)

### 4 - COMMERCE / HÔTELS RESTAURANTS :

Auberge de l'âtre (1<sup>er</sup> prix)  
La Boule d'or (2<sup>ème</sup> prix)



BOURGANEUF

## DÉCORATIONS DANS LA VILLE DE BOURGANEUF

Deuxième édition

Début décembre, vous pourrez admirer les décors féériques de Noël fabriqués par les habitants de Bourganeuf sur différents lieux de vie. Sous la houlette d'un groupe de travail d'élus, un collectif spontané d'habitants s'est créé. Nous tenons à les remercier vivement pour leur investissement.



**CONCOURS DES ILLUMINATIONS  
ET DÉCORATIONS DE FIN  
D'ANNÉE 2022**  
*Deuxième édition*



Ce concours est organisé pour la 2<sup>e</sup> fois par la municipalité de Bourganeuf, du 1<sup>er</sup> décembre au 2 janvier 2023 pour encourager les Bourganiaudes et Bourganiauds à devenir les acteurs de la décoration festive et les ambassadeurs de la convivialité dans la commune.

Chacun est invité à illuminer et à décorer ses espaces extérieurs privés (maisons, façades, balcons...) dans le respect de l'environnement, pour égayer la vie de chacun.

Inscriptions au concours du 15 octobre au 12 décembre 2022. Bulletin d'inscription à venir récupérer en mairie et chez les commerçants.

**Agenda Salle Culturelle  
Confluences à Bourganeuf**

**VOS RENDEZ-VOUS  
À LA SALLE CULTURELLE CONFLUENCES**

Spectacles dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest de septembre à décembre 2022. Information et réservation auprès de l'Office de Tourisme Creuse Sud-Ouest de Bourganeuf au 05 55 64 12 20. Rendez-vous sur la page facebook et le site internet de l'intercommunalité pour découvrir tous les spectacles près de chez vous.

- **Dimanche 23 octobre 2022 à 16h15 et 17h30** : Spectacle « HôM » - théâtre d'objet pour les enfants à partir de 18 mois et leurs familles.
- **Samedi 14 janvier 2023 à 20h30** : Concert « ROGE » de la Mal Coiffée - en coproduction avec le CRMTL
- **Dimanche 5 février 2023 à 17h** : Spectacle « Voyage d'un courant d'air » - conte chanté et théâtre d'objet pour les enfants de 2 à 6 ans et leurs familles
- **Samedi 18 mars 2023 à 20h30** : Spectacle « Titre définitif\* (\*titre provisoire) » - magie chantée et déjantée / nouveau cirque - Tout public à partir de 9 ans.

**Agenda**

**- OCTOBRE -**

- **Du 11 octobre au 14 novembre** : Exposition « Au tableau ! » réalisée par les Archives départementales à la salle Marcel Deprez (aux horaires d'ouverture de la mairie). Gratuit.
- **Du 27 au 30 octobre** : Ciné des villes, ciné des champs Place du Mail au Cinéma intercommunal Claude Miller.
- **Dimanche 29 octobre** : Repas automnal dansant du Club Amitié des Aînés de Bourganeuf.  
Renseignements : 05 55 64 19 33.

**- NOVEMBRE -**

- **Samedi 5 novembre** : Concert de Ste Cécile avec l'Harmonie municipale à la Salle Confluences à Bourganeuf.
- **Samedi 19 novembre 10h - 16h** : Vide grenier par l'Association Franco Britanniques au Hall Rouchon Mazerat.
- **Le 15 et 16 novembre** : Spectacle de clowns et de magie, Place de l'étang.
- **Du 16 au 29 novembre** : Exposition sur la guerre d'Indochine et de photos du sergent-chef Berger, originaire de Bourganeuf réalisée par l'office National des Anciens Combattants à la Salle Marcel Deprez (aux horaires d'ouverture de la mairie). Gratuit.

**- NOVEMBRE / DÉCEMBRE -**

- **Du 3 novembre au 14 décembre** : Exposition « Télescopes » de Jao à la Bibliothèque Municipale de Bourganeuf (aux horaires d'ouverture). Gratuit. L'artiste sera présent pour présenter son travail. Il évoquera sa manière de construire son visuel et comment se fait le choix du thème retenu. Rendez-vous le 3 novembre à 17h30.

**- DÉCEMBRE -**

- **Samedi 3 décembre** : Téléthon organisé par le Club Amitié des Aînés de Bourganeuf à la Salle Marcel Deprez.
- **Du 7 au 10 décembre** : Marché de Noël du Comité de jumelage Zirndorf/ Bourganeuf. Salle Marcel Deprez
- **Dimanche 18 décembre** : Concert de Noël de l'Harmonie municipale à l'église St Jean-Baptiste.

**- JANVIER 2023 -**

- **Samedi 21 janvier à 20h30** : Nuit de la lecture autour du thème de la peur.
- **Samedi 7 janvier 2023 (Après-midi)** : Goûter des aînés

# FAITES CONFIANCE À NOS ANNONCEURS

**SARL COURTY & FILS**  
\* A La Botte D'Or \*  
fondée en 1962

Ouvert du mardi au samedi 9h-12h et 14h30-19h

**CHAUSSURES HOMMES - FEMMES - ENFANTS**  
Spécialisé chaussures confort  
Pantoufles, Bottes, Baskets, Textiles de sport et accessoires,  
Sacs à main, Parapluies, Coupes ...

 SARL Courty & Fils A la botte d'or  
 alabottedor  
 alabottedor@icloud.com

**05 55 64 09 75**

11, rue Zizim - 23400 BOURGANEUF

**Ent. DEMARGNE**

**COUVERTURE CHARPENTE**  
**ISOLATION**  
**ZINGUERIE MENUISERIE**

32, Peullaut - 23400 Saint Dizier Leyrenne  
Tél. 05 55 64 41 41 - Port. 06 22 05 24 24  
E-mail demargne.jc@orange.fr

**BOURGANEUF (23400)**

**AUX DELICES DES 4 P'TITS COCHONS**  
6 Place de l'Hôtel de Ville  
CHARCUTERIE - TRAITEUR - BOUCHERIE

**du mardi au samedi :**  
8h30 à 13h00 - 15h00 à 19h00  
**05 55 64 47 75**



**CITROËN BOURGANEUF**



- ✓ Réparation toutes marques
- ✓ Vente de véhicules neufs et occasion
- ✓ Vente de pièces de rechange

Route de Limoges - 23400 Bourganeuf - 05 55 64 29 29  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

**Francis ROUSSET**

ASSURANCES  
EPARGNE  
BANQUE



9, place du Champ de Foire  
**- BOURGANEUF -**  
**05 55 64 00 22**  
agence.francisrousset@axa.fr

N°Ors 07 013 225

**AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE**  
ON ASSURE MIEUX QUAND ON CONNAÎT BIEN

**RUCHAUD LESTRADE**

GRANITS - PIERRES NATURELLES

**VOIRIE - PARTICULIERS**  
Spécialiste du Granit

PAVÉS - DALLES - BORDURES - VOIRIES  
LITRAUX - IMBRAGES - HA BILLAGE  
RACÈDES - GALETS - PIERRES DÉCORATIVES

Z.A. Rigour Nord - 23400 BOURGANEUF  
**M. LESTRADE Charly - 06 86 18 75 53**  
Tél. 05 55 64 10 07 - Fax 05 55 64 11 27  
E-Mail : charly@ruchaud-lestrade.com

Aviva France devient **abeille ASSURANCES**

**PAROT - LAFONT**  
Assurances · Placements

**05 55 64 02 30**

Correspondant **afer**

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE  
DU SECTEUR SECTEUR DES ASSURÉS INDIVIDUELS  
N°ORAS 1700186 - 1700186

2, av. Pierre-d'Aubusson - 23400 BOURGANEUF

Coiffure mixte  
N° suret 53246850100012

36 rue de Verdun  
23400 Bourganeuf  
0555640713

Hair liber't

**Hair Liber't - 05 55 64 07 13**

**CA**

**CENTRE FRANCE**

2, rue Etang - 23400 Bourganeuf  
**05 55 64 01 06**

**Alex Paysage**  
Pour et Jardin

TONTE  
DÉBROUSSAILLAGE  
TAILLE DE HAIES, ARBRES  
ENTRETIEN ET CRÉATION DE MASSIF  
PLANTATION  
BOIS DE CHAUFFAGE...



10, Le Breuil  
23400 Saint Pardoux Morterolles  
Tél : 06.61.56.48.86  
Mail : alexpataud@outlook.fr

**Bourga'presse**  
Librairie - Papeterie - Presse

Du lundi au samedi de 7h30 à 12h30  
et de 15h à 19h  
et le dimanche de 8h à 12h30



9 bis, rue Zizim  
23400 BOURGANEUF  
phanie.gautier@gmail.com  
Tél : 05 55 64 01 23

**M M A**

AGENCE DE BOURGANEUF  
**FRANCK RAPINAT**



2, AV. TURGOT  
BOURGANEUF  
**05 55 64 20 77**

Fax : 05 55 64 08 08 - e-mail : cabinet.rapinat@orange.fr - N° ORIAS : 07010337 - www.orias.fr

Pour être présent dans le prochain Bulletin Municipal de l'année 2022, prenez contact avec mine-de-crayon.com au 06 85 28 04 96 et réservez votre place !